

15 oct 2015 -12:21

Nouvelle présentation de la situation mensuelle de la dette de l'Etat fédéral

Communiqué de presse du SPF Finances, Administration Générale de la Trésorerie:

Le tableau qui présente la situation et l'évolution mensuelle de la dette de l'Etat fédéral sera modifié à partir de septembre 2015.

Les modifications sont présentées ci-après avec la situation du mois d'août 2015 comme exemple.

Cette dernière a déjà été publiée le 9 septembre 2015 et est à nouveau reprise en annexe. La situation du mois d'août dans sa nouvelle présentation est également jointe.

Les principales modifications sont les suivantes :

- Dorénavant la situation de la dette à fin de mois précédant le mois en question est mentionnée dans une nouvelle colonne ajoutée à gauche. La présentation de la situation et de l'évolution au mois d'août (indiquée par « M ») reprend donc la situation telle qu'elle était fin juillet (indiquée par « M-1 »). Les colonnes suivantes montrent alors l'évolution au cours du mois passé, la nouvelle situation à fin de ce mois ainsi que l'évolution cumulée depuis le début de l'année. Ces colonnes existaient déjà dans la présentation précédente mais l'ordre de présentation a été changé.
- L'évolution de la dette brute à court terme et en devises (monnaies étrangères) est dorénavant répartie en (1) l'évolution résultant des transactions éventuelles (nouveaux emprunts, remboursements) en tenant compte du cours de change au moment des nouvelles transactions et (2) l'évolution résultant des différences de changes à fin de mois. L'évolution des montants sur les comptes postaux n'est par contre plus mentionnée à part.
- Pour passer de l'évolution de la dette brute au solde net à financer du mois, il faut appliquer un certain nombre de facteurs de correction. Ceux-ci se trouvaient dans l'ancienne présentation sous les rubriques II et IV et sont maintenant repris dans le deuxième cadre, de 2.1 à 2.7. Ceci concerne entre autres l'évolution des opérations de gestion, à savoir les placements/ dépôts et les effets en portefeuille. Le solde net à financer du mois en question qui était repris avant sous la rubrique IV.1 est maintenant repris dans le troisième cadre.
- Enfin la dette nette et son évolution à déterminer à partir de la dette brute font également l'objet de facteurs de correction. Ils sont mentionnés au point 4 et se composent des opérations de gestion et des octrois de crédit à moyen et long termes à des entités du secteur des administrations publiques: ces facteurs se trouvaient auparavant dans l'ancienne présentation sous les rubriques II et V.
- Le cinquième cadre reprend la dette nette et son évolution.

Pour terminer, comme auparavant, la dette de certaines autres institutions publiques fédérales est ajoutée pour parvenir à la dette de l'Etat fédéral sous le cadre C.

Le Trésor est d'avis que la nouvelle présentation donne une image plus simple et plus claire de la situation de la dette de l'Etat fédéral.

Agence Fédérale de la Dette
Avenue des Arts 30
1040 Bruxelles
Belgique
+32 257 47082
<http://www.debtagency.be>

Jean Deboutte
Directeur Strategy, Risk Management &
Investor Relations
+32 470 74 72 79
info@debtagency.be